

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société NEXITY sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (assemblée extraordinaire et ordinaire), le mercredi 13 mai 2009 à 10 heures 30 au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel 75008 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires est publié dans le BALO du 6 avril 2009, ainsi que sur le site Internet de la Société (www.nexity.fr/finance).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.nexity.fr/finance).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- au siège social, 1 Terrasse Bellini – TSA 48200, 92919 Paris La Défense Cedex auprès de la Direction Juridique

Ou

- à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblées - 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09 ; téléphone : 01.57.78.32.32

Nexity

Société anonyme au capital de 265.698.565 euros

Siège Social : 1 Terrasse Bellini – TSA 48200 – 92919 Paris La Défense Cedex – 444 346 795 RCS Nanterre